

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHOISY-LA-VICTOIRE DU LUNDI 24 FEVRIER 2020**

Date de convocation : 12/02/2020

Date de l'affichage : 26/02/2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 11

Présents : 7

Votes : 7

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre février à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte PARROT, Maire.

Etaient présents : Brigitte PARROT, Patrice BANCELIN, Jean-Pierre HUVET, Gwenaëlle TRINQUESSE, Dominique BANCELIN, Maxime DUCHENE, Sylvie POTET.

Absents excusés : Thierry MYSLINSKI, Sophie VERNAY, Alban LE SOURD, Arnaud KAMINSKI.

Secrétaire de séance : Sylvie POTET

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 25 NOVEMBRE 2019**

Le procès-verbal du 25 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

- **24022020-001 : AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BAILLEUL-LE-SOC**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment l'article R.153-4 ;

Vu la délibération n°2019-11-2542 en date du 12 novembre 2019 de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bailleul-le-Soc ;

Vu le courrier de saisine de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées reçu le 13 janvier 2020 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **émet** un avis favorable sur le projet de PLU de la commune de Bailleul-le-Soc.

- **24022020-002 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LA SICAE OISE RELATIVE A LA POSE D'UN CABLE ELECTRIQUE SOUTERRAIN HAUTE TENSION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la convention de servitude avec la SICAE Oise relative à la pose d'un câble électrique souterrain Haute Tension sur la voie rurale n°11 et le chemin communal n°15 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **adopte** la convention de servitude jointe à la présente délibération,

- **autorise** le Maire à signer la convention de servitude avec la SICAE Oise et tout document s'y afférent.

- **TENUE DU BUREAU DE VOTE DES 15 ET 22 MARS 2020 POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES**

Selon les disponibilités de chacun, les conseillers membres du bureau de vote ont été désignés parmi les membres du Conseil Municipal. Mais la répartition n'est pas figée et peut évoluer.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Vol du coffret électrique du Parc* : Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le coffret électrique du Parc Gaston et Christian DELAVENNE a été volé par des gens du voyage. Elle précise que ce dernier était neuf puisque remplacé début juillet suite à un vandalisme. La SICAE Oise est intervenue dans la journée même afin de sécuriser les branchements arrachés et dangereux.
- *Eclairage public* : L'éclairage rue du Puits connaît toujours des défaillances. La SICAE devait intervenir vendredi 21 février 2020 mais ne l'a pas fait. L'une des têtes de lampadaire doit être changée. Par ailleurs, le lampadaire du 53 rue Lombarde est également toujours défaillant bien que la SICAE soit intervenue. Mme le Maire a déjà pris contact avec eux afin de résoudre les problèmes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Le Maire, Brigitte PARROT